



PLAN D'ACTION EN IMMIGRATION

2025-2028

La MRC de Rivière-du-Loup, riche de sa diversité!

Document de référence

Avec la participation financière de :

Québec 


MRC de
Rivière-du-Loup

PLAN D'ACTION EN IMMIGRATION

2025-2028

Mise en contexte

En collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, le présent plan d'action 2025-2028 s'inscrit dans le programme d'aide aux collectivités (PAC) et vise à identifier les enjeux en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Par ce plan d'action, la MRC de Rivière-du-Loup souhaite :

- travailler en complémentarité avec le milieu;
- créer et maintenir les conditions propices pour favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes;
- faciliter le développement de relations interculturelles;
- prévenir et contrer les préjugés;
- favoriser l'inclusion et l'ouverture à la diversité;
- contribuer à adapter les pratiques et les services municipaux afin de tenir compte des besoins spécifiques.

Vision

Notre MRC est un milieu de vie accueillant et inclusif qui assure une communication interculturelle et une mise en valeur de la diversité, afin de favoriser le passage de l'inclusion à l'enracinement de tous dans notre milieu.

Mobilisé, informé et sensibilisé, l'ensemble de la population contribue positivement à cette responsabilité partagée.

La MRC, les municipalités, les partenaires du milieu tant au niveau scolaire, économique, de la santé, communautaire, les entreprises ainsi que la population en général travaillent en complémentarité pour déployer les conditions gagnantes d'un accueil global.

PLAN D'ACTION EN IMMIGRATION

2025-2028

Objectif général :

Préparer nos communautés à favoriser un accueil global et structuré.

Objectif spécifique 1.1

Outiller et sensibiliser les municipalités et les partenaires clés à bonifier l'accueil des nouveaux arrivants afin de prendre en compte l'aspect interculturel.

ACTIONS	CIBLES
1.1.1 : Mettre en place des cérémonies d'accueil des personnes issues de l'immigration ayant choisi la MRC de Rivière-du-Loup comme terre d'accueil.	Municipalités Personnes de la communauté d'accueil Personnes immigrantes
1.1.2 : Déployer une nouvelle offre de formation et sensibilisation aux compétences interculturelles et en fonction des enjeux spécifiques.	Municipalités, organismes communautaires, entreprises, CPE, milieu scolaire, partenaires
1.1.3 : Préparer des séances d'information et de sensibilisation interculturelle pour les partenaires et entreprises.	Entreprises, organismes, partenaires, municipalité

PLAN D'ACTION EN IMMIGRATION

2025-2028

Objectif spécifique 1.2

Assurer la circulation de l'information sur les enjeux de l'immigration.

ACTIONS	CIBLES
1.2.1. : Organiser une activité de sensibilisation sur le mieux-vivre ensemble rassemblant les partenaires du milieu.	Communauté d'accueil Personnes issues de l'immigration Municipalités Organismes

Objectif spécifique 1.3 :

Que la population soit mieux informée et sensibilisée aux enjeux de l'immigration afin de contrer les préjugés.

ACTIONS	CIBLES
1.3.2 : Développer et déployer des activités dans certaines semaines thématiques (SQRI, mois de l'histoire des noirs, etc.).	Population
1.3.3 : Créer, développer et offrir des ateliers de sensibilisation interculturels auprès de différents groupes de la population dont les aînés et aux jeunes d'âge scolaire.	Aînés et jeunes du secondaire
1.3.4 : Réaliser une campagne de sensibilisation pour contrer le racisme et favoriser l'ouverture à l'interculturel.	Population
1.3.5 : Planifier un projet de portraits de personnes issues de l'immigration et d'entreprises embauchant des personnes immigrantes. Présenter les entreprises et milieux où se vivent des succès d'intégration.	Entreprises, population

PLAN D'ACTION EN IMMIGRATION

2025-2028

Objectif spécifique 2.1 :

Proposer des activités interculturelles pour favoriser les rencontres et l'enracinement dans la communauté d'accueil.

ACTIONS	CIBLES
2.1.1 : Développer une programmation d'activités favorisant les échanges interculturels.	Population
2.1.2 : Faire un appel de projets dans les municipalités pour qu'elles puissent développer de nouvelles activités favorisant le rapprochement et les échanges interculturels par la culture, le loisir, le sport ou autre). Offrir l'accompagnement nécessaire afin d'assurer les pratiques inclusives.	Population
2.1.3 : Outiller les animateurs de camps de jour en leur proposant des boîtes interculturelles incluant une recette du monde, une activité interculturelle, un bricolage et un conte à réaliser avec les enfants du camp de jour.	Enfants du primaire